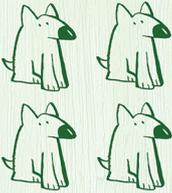


ZONE D'ÉBATS CANIPARC

Cette zone est dédiée aux chiens laissés en liberté sous le contrôle et la responsabilité des propriétaires.



MAXIMUM
4 CHIENS



GARDEZ LE CONTRÔLE
DE VOTRE ANIMAL



RAMASSAGE DES
DÉJECTIONS
OBLIGATOIRE



RESPECTEZ LES LIEUX
ET LE MOBILIER
À DISPOSITION



INTERDIT AUX CHIENS
DE 1^{RE} ET 2^E CATÉGORIE

Le Coteau
Ville en action

N° D'URGENCE :

Urgence technique : 04 77 67 80 34

Selon arrêté du maire en vigueur
Tout dommage causé aux installations sera facturé aux
contrevenants.
Règlement complet sur lecoteau.fr

